

Votre collègue [francois.aubart@ch-simoneveil.fr](mailto:francois.aubart@ch-simoneveil.fr) a souhaité vous envoyer cette dépêche APM international :

Pour en savoir plus sur APM international et ses services rendez-vous sur [le site d'APM International](#).

**Mardi 5 octobre 2010 - 16:40**

## **Les intersyndicats de PH appellent à une journée d'action le 19 octobre contre la dégradation de l'hôpital public**

PARIS, 5 octobre 2010 (APM) - Les organisations syndicales représentant les praticiens hospitaliers ont appelé mardi dans un communiqué à une journée d'action et de mobilisation mardi 19 octobre pour protester contre la dégradation de la situation de l'hôpital.

La Coordination médicale hospitalière (CMH), la Confédération des praticiens des hôpitaux (CPH), l'Intersyndicat national des praticiens hospitaliers (INPH) et le Syndicat national des médecins, chirurgiens, spécialistes et biologistes des hôpitaux publics (Snam-HP) dénoncent des "difficultés croissantes d'accès aux soins", une "remise en cause" de certaines missions dont la permanence des soins et "la fracture médicale qui marginalise la place [et] le rôle des médecins à l'hôpital provoquant un reflux des recrutements vers l'exercice privé lucratif".

Face à cette dégradation de "l'état de santé" de l'hôpital public, les quatre intersyndicats "prescrivent" à la ministre de la santé, Roselyne Bachelot, et aux pouvoirs publics une "ordonnance médicale pour les 18 mois à venir".

Ils préconisent d'"assurer un financement des hôpitaux publics à hauteur de leurs missions et notamment la fin de la baisse régulière et dissimulée des tarifs".

Ils réitèrent leur demande d'abrogation du décret publié en mai sur les attributions de la commission médicale d'établissement (CME) "qui renvoie la communauté médicale à un rôle d'effecteur de soins administrés". Les intersyndicats de PH avaient déjà réclamé le 3 juin l'abrogation de ce décret lors d'une conférence de presse commune, au cours de laquelle ils avaient dénoncé la politique actuelle de la ministre de la santé sur l'hôpital (cf dépêche APM CBNF3004).

Ils demandent par ailleurs à Roselyne Bachelot d'"entreprendre immédiatement la promotion et la modernisation des recrutements médicaux à l'hôpital" et critique "le traitement administratif imposé par le décret statutaire" publié jeudi, en réclamant son interruption immédiate (cf dépêches APM CBNIU004 et APM CBNIU005). A l'occasion de la publication de ces décrets, des présidents d'intersyndicats avaient déploré l'absence de concertation sur les textes avant leur parution, indiquant avoir été simplement informés en février de plusieurs mesures mais sans avoir reçu de projets de décret.

La CMH, la CPH, l'INPH et le Snam-HP exigent le respect des engagements pris par la signature d'accords nationaux notamment sur l'Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'Etat et des collectivités publiques (Ircantec), les comptes épargne temps (CET) et la

mise en place d'une retraite sur la part hospitalière des hospitalo-universitaires (HU).

Enfin, ils réclament un "dialogue social rénové".

Les quatre intersyndicats demandent à rencontrer la ministre à l'occasion de la journée d'action.

cb/ab/APM polsan

[redaction@apmnews.com](mailto:redaction@apmnews.com)

CBNJ5006 05/10/2010 16:40 ACTU

*©1989-2010 APM International.*

*APM International est une SAS au capital de 308.000 € du groupe [Wilmington Group plc.](#)  
33, Avenue de la République, 75011 PARIS, France  
Tél: 01 48 06 54 92, Fax: 01 48 06 27 00  
RCS PARIS B 351 616 859 - SIRET 351 616 859 000 36 - APE 6391Z  
Numéro de TVA intracommunautaire FR33351616859*